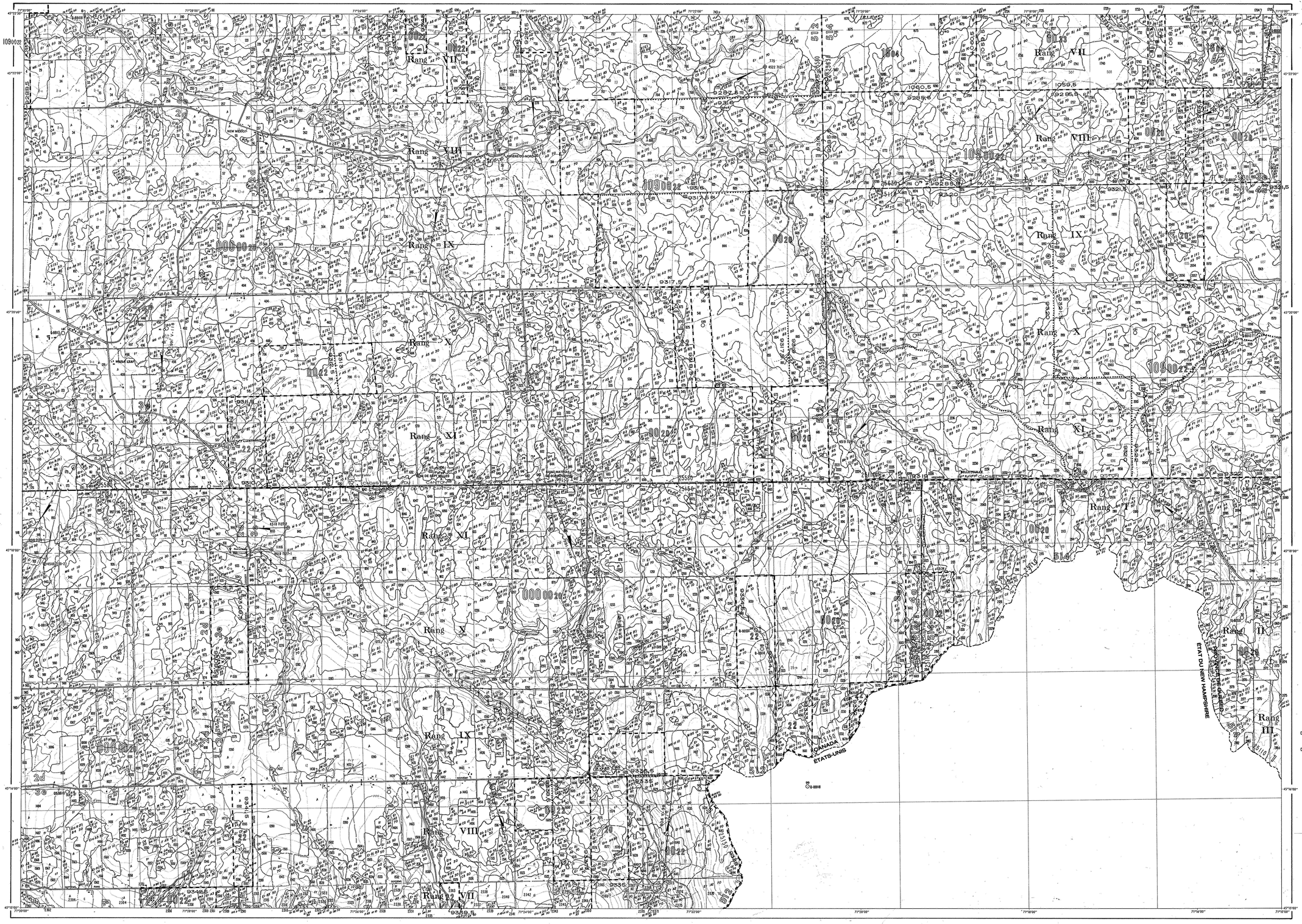

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — pin rouge	R (Pr)
— — pin gris	R (Pg)
— — thuya (cèdre)	R (Th)
— — mélèze	R (M)
— — sapin et/ou épinette noire (plantation)	R (Sx)
Pessière	P
— — épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portion boisée	P (E)
— — thuya (cèdre)	P (T)
— — mélèze	P (M)
— — épinette	P (Ep)
— — épinette noire et/ou pin rouge	P (Er)
— — pin rouge	P (Pr)
— — pin gris	P (Pg)
— — pin blanc et/ou épinette	P (Pb)
— — sapin et/ou épinette blanche (plantation d'épinette blanche)	P (S)
— — sapin et/ou épinette noire (plantation d'épinette noire)	P (Sx)
Sapinière	S
— — sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse	S (S)
— — thuya (cèdre)	S (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — épinette noire et/ou pin rouge	S (Er)
— — pin rouge	S (Pr)
— — pin gris	S (Pg)
— — épinette	S (Ep)
— — bouleau (sapin bouleau)	S (Bp)
Pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — et/ou sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse	Pb (S)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (Er)
— — — avec mélèze	Pb (M)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pb (S)
Pin rouge	Pr
— — — (ou pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Er)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pr (S)
Pin gris	Pg
— — — (ou pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Er)
— — — avec mélèze	Pg (M)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pg (S)
Pin sylvestre	Ps
— — — (ou pin sylvestre occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Ps (Ps)
— — — avec thuya (cèdre)	Ps (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Ps (Er)
— — — avec mélèze	Ps (M)
— — — avec pin rouge	Ps (Pr)
— — — avec pin gris	Ps (Pg)
— — — avec pin blanc	Ps (Pb)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation de pin sylvestre)	Ps (S)
Cédrière	C
— — thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse	C (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	C (Er)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — — avec pin gris	C (Pg)
— — — avec mélèze	C (M)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation de thuya)	C (S)
Prucheraie	Pr
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Er)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Mélèzin	M
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	M (M)
— — — avec thuya (cèdre)	M (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— — — avec pin rouge	M (Pr)
— — — avec pin gris	M (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation de mélèze)	M (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	M (L)
— — — (plantation de mélèze hybride)	M (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
— — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)	F1 (R)
— — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)	F1 (S)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)	Bb (E)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)	Bb (E)
— — — avec pin blanc	Bb (Pb)	Bb (Pr)	Bb (Pr)
— — — avec pin rouge	Bb (Pr)	Bb (Pr)	Bb (Pr)
— — — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb (Pr)	Bb (Pr)
Bouleau à bouleau jaunes avec résineux	B (R)	B (R)	B (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)	F1 (Pr)
Peupleraie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)	Pe (R)
Érablière à érable rouge résineux	Er (R)	Er (R)	Er (R)
Érablière résineuse	M (R)	M (R)	M (R)
— — — avec feuillus tolérants	M (F)	M (R)	M (R)
— — — sur station humide	M (H)	M (R)	M (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
Feuillus d'essences insuffisantes	F
— d'essences tolérantes	F
— sur station humide (plantation)	F
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B
— à bouleaux jaunes	B
Peupleraie	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	E
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (B)
— à bouleaux jaunes	E (B)
— à peupliers	E (Pe)
— à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
— à feuillus d'essences intolérantes	E (F)
Plantation d'érable à sucre	E (S)
— de bouleau blanc	Pb (S)
— de peuplier	Pe (S)
— de mélèze hybride	M (L)
— de frêne d'amérique	F (A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé humide
Dénudé et semi-dénudé humide, chaume

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, vélodrome, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CP
Coupe partielle par bande	CP
Coupe partielle plus épaisseur légère	CP
Chablis partiel	Ch
Épidémie légère	Ep
Brûlis partiel	Br

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 18.00 % ⊕ 19 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	H
Chablis total	H
Chablis total	P
Épidémie sévère	P
Friche	P
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
190-30 "	30-90 "
190-50 "	50-90 "
190-50 "	50-120 "
190-50 "	70-120 "
190-70 "	70-120 "

FORÊT RÉQUIENNE

Jeune indéterminé: Peuplé à dominance de feuillus, indéterminé, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux indéterminé: Peuplé à dominance de feuillus indéterminé, majorité des tiges certaines de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR	1 (2m)	2 (7m)	3 (12m)	4 (17m)	5 (22m)	6 (27m)
DENSITÉ						
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	T
Très forte	91 % et plus	TT
Superficie estimée de pente > 30 %		S

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. CONSULTANTS D.G.R. INC.
SIGNATURE: Jacques Lalibertés
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

R (S) e 6 b 01
- R — type de couvert
- (S) — classe de pente
- e — origine
- 6 — classe de hauteur
- b — classe de densité
- 01 — classe de perte

S 1 E 1 C 1 D 2 m 6
- S — végétation
- 1 — classe de perte
- E — classe d'âge
- 1 — perturbation
- C — type de couvert
- 1 — classe de densité
- D — sous groupe d'essences
- 2 — groupement d'essences
- m — classe de hauteur
- 6 — origine

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 5
Unité de gestion: 51-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 000 00 20*
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 204 03
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 514*
Municipalité: 15 15 0*
Division de recensement:
Municipalité:
Codastre:
Parcelle: 9333*
Région écologique: 3e

Municipalité régionale de comté M.R.C. 520 LE HAUT ST-FRANÇOIS

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1980-88; Année de publication : 1988; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/15/89
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-E-12 S.E.	21-E-11 S.O.	21-E-10 S.E.	21-E-10 S.O.
21-E-5 N.E.	21-E-6 N.O.	21-E-7 N.E.	21-E-7 N.O.
21-E-5 S.E.	21-E-6 S.O.	21-E-7 S.E.	21-E-7 S.O.
21-E-4 N.E.	21-E-3 N.O.	21-E-2 N.E.	21-E-2 N.O.

21 E / 6 S. O.